



# ANZAT LE LUGUET

## BULLETIN MUNICIPAL N° 16

*AOÛT 2015*

*Compte rendu du conseil municipal (CM)  
Du 19 Juillet 2015*

➤ **Installation de douches dans les locaux de l'école**

Le CM décide d'installer deux douches dans les locaux de l'école afin de permettre aux employés municipaux, mais aussi à des personnes utilisateurs de la salle polyvalente, aux sportifs qui viennent pour les trails et à des personnes venant travailler sur la commune de pouvoir se doucher avant de repartir. L'entreprise FAYE Jean-Yves est choisie pour un prix de 2900€

➤ **Suppression des urinoirs de la salle polyvalente.**

A la suite des travaux de la salle polyvalente le CM décide de supprimer les 2 urinoirs dans l'axe du passage vers la petite salle de réunion, sachant qu'à côté, il y a deux toilettes. Le CM décide de confier ce travail à l'entreprise Faye pour la somme de 192€.

➤ **Achat d'une estrade pour la salle polyvalente**

Le Maire informe le conseil municipal que l'association du comité d'animation ne pourra pas bénéficier de l'estrade de la communauté de communes lors de la fête du village les 22 et 23 Août. Le comité a demandé au conseil de remédier à cette absence. Jugeant qu'une estrade amovible propre à la salle polyvalente rénovée constituera un plus pour la location de cette salle, le CM décide d'acquérir une estrade amovible. Après avoir consulté plusieurs sites de ventes par correspondance leur choix s'est arrêté sur une estrade de 10m<sup>2</sup> (5 panneaux de 2m<sup>2</sup>) de l'entreprise SEMIO pour un montant de 2886€. Sachant qu'il y avait un reliquat sur les achats initialement prévus pour le mobilier de la salle polyvalente.

➤ **Achat de matériel de construction pour le chantier Concordia.**

Du 3 au 26 Août 2015, 8 jeunes seront présents sur la commune pour participer à un chantier international de jeunesse pour rénover un des burons d'Artout. Ce chantier est géré par l'association Concordia. Pour ce chantier le CM décide l'achat des matériaux nécessaires.

➤ **Sécheresse.**

Le conseil municipal demande à ce que la commune soit classée en zone sinistrée sécheresse.

### CE QUI S'EST PASSE

**Samedi 4 Juillet :** En début de soirée l'église d'Anzat a accueilli une soixantaine de personnes pour le concert du groupe polyphonique SAMSHABATI. Ce fut un régal de chants de Géorgie, petit pays caucasien où depuis fort longtemps les habitants chantent en toute occasion de la vie. Le public a su apprécier cette dizaine de chants d'un groupe féminin attachant par son interprétation très prenante.



**Du 5 juillet au 31 Août** de 14h à 19 h à l'atelier d'Angèle au Luguet :  
6 peintres exposent : association "Boîte o couleurs".

**Jedi 9 juillet :** Sous un soleil radieux le représentant de l'ONF Fabien Servol a expliqué ce que représentait l'ONF pour la gestion des forêts et sa fonction au sein de cet organisme au

niveau local, puis a fait découvrir la faune (village de blaireaux) et la flore (différentes essences d'arbres) de la forêt sectionale de Besse à une dizaine de personnes.

**Judi 16 Juillet** : Mathieu Clément de la LPO a accompagné une dizaine de personnes pour observer les oiseaux du Cézallier. Au croisement du lieu-dit « Marchédial » les randonneurs ont pu observer des espèces de rapaces : circaète Jean le blanc, buses variables, milans royaux, milans noirs et entre autre un aigle royal qui planait au-dessus du Perche.



**Dimanche 26 Juillet** : A eu lieu la 2<sup>e</sup> étape de la soupe aux cailloux. Dès 9 h 30, randonnée accompagnée sur le thème des volcans, pique-nique tiré du sac et à 14 heures : atelier cerf-volant et vannerie, échange de savoir-faire. Par une soirée très ventée sur les hauteurs de Parrot des habitants ont pu apprécier la saveur d'une bonne soupe. Après une pause de 2 ans, « La soupe aux cailloux » est repartie en itinérance sur les routes pour sa 5<sup>ème</sup> édition. A pieds, accompagnés de 5 ânes, de deux chevaux, d'une chèvre, et de deux poules.

**Judi 30 Juillet** : La randonnée aquarelle organisée par Béatrice Avenel s'est déroulée par beau temps, ce qui a permis à chaque participant de réaliser 3 aquarelles sur les paysages du cirque d'Artout.

### **Marché nocturne devant la salle polyvalente.**

Tous les mardis du 7 juillet au 25 Aout 2015 - de 18 h 30 à 21 h

**Pensez à ne pas stationner sur le parking de la salle polyvalente les mardis à partir de 17 h**

### **DIVERS**

#### **Nouvelles des locaux communaux du bar-restaurant.**

Comme la plupart d'entre vous le savent, la SNC la fontaine d'Anzat, par lettre recommandée du 27 février 2015, a notifié à la commune sa décision de cessation d'activité et de résiliation du bail commercial avec effet au 30 Septembre 2015. Depuis, la commune a reçu 1 candidature spontanée et 2 candidatures suite à une annonce. Le conseil municipal choisira les repreneurs des locaux lors du conseil municipal du 6 septembre.

#### **Arrêté préfectoral définissant les mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau.**

Pour résumé : sont interdits les fontaines et jets d'eau alimentés par le réseau d'eau potable sans recyclage. Il est interdit d'arroser les espaces verts et jardins ornementaux, de laver les véhicules sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique, d'arroser la voie publique, de nettoyer les bâtiments, hangars, locaux de stockage (en dehors de la nécessité de salubrité publique et pour raisons sanitaires). Entre 8h et 20h il est interdit d'arroser les aires de jeu, les jeunes plants ligneux et les massifs de fleurs et les jardins potagers des particuliers.

Les prélèvements dans le milieu naturel sont interdits de 10h à 18h sauf pour alimenter l'eau potable, sauf pour les gouttes à gouttes du maraichage et de l'horticulture, sauf l'abreuvement du bétail et l'alimentation des bassins de piscicultures.

Cet arrêté est valable jusqu'au 30 septembre 2015 sauf s'il est levé avant.

Des poursuites pénales pourront être engagées contre tout contrevenant à cet arrêté.

(Le texte complet de l'arrêté est affiché sur la fenêtre du bureau du maire).

#### **Rénovation des burons d'Artout.**

Cette rénovation se fait avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, vous pouvez vous aussi participer à cette action de revitalisation du patrimoine de la commune en utilisant le dépliant joint à ce bulletin municipal

**En ce qui concerne la station-service** qui appartient à Ardes Communauté, le conseil a demandé à la Communauté de communes d'installer un système pour pouvoir payer par carte bancaire ou carte prépayée que les habitants pourront acheter au préalable avec le moyen de paiement qu'ils souhaitent. En attendant cette installation, la station sera ouverte régulièrement à heures fixes à définir.

Les visites des estives ont lieu les mardis et vendredis en Juillet et Août de 9 h à 12 h .Rendez-vous devant la salle polyvalente. Participation 2€ par personne. (A compter du 17 juillet) Renseignements à la mairie

## AOUT 2015

**Samedi 1<sup>er</sup> Août** : nuits des étoiles à partir de 20 h 30 avec la chanteuse Ahriyell AYEL au buron du Bosberty.

**Du 5 Août au 25 Août** : chantier Concordia aux burons d'Artout

*Vendredi 7 Août apéritif d'accueil du chantier à 19 h à la salle polyvalente*

**Samedi 8 août** : Atelier d'écriture dans la salle du conseil animé par Mme Marie Petit. Participation 1 €, de 15 h à 18 h. (Venir avec stylo et papier).Inscription à la mairie.

**Dimanche 9 Aout** : visite guidée de la commune organisée par « le pays d'art et d'histoire ».L'empreinte humaine de 15 h à 17 h 30.Rendez-vous à la salle polyvalente.

**Samedi 15 Août** : randonnée coucher de soleil au Signal du Luguët dans le Cézallier. Rendez-vous à 19 h 30 au cirque d'Artout point info pique-nique. Réservation mairie jusqu'au vendredi 14 Août midi. Pas de chiens.

**Vendredi 21 Août** vers 10h passage et arrêt de voitures anciennes MATHIS de 1913 à 1930 au point info du cirque d'Artout.

**22 et 23 Août** fête patronale de la Saint Roch à Anzat le Luguët.

**Mardi 25 Août** apéritif de fin de chantier Concordia à 19 h à la salle polyvalente.

## SEPTEMBRE 2015

**Dimanche 13 septembre** : thé dansant à la salle polyvalente d'Anzat organisé par le comité d'animations.

**Dimanche 20 Septembre** : journées du patrimoine. Rendez-vous à 14 h 30 devant la chapelle du Luguët. Visite guidée par JM Pons.